



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 8721

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la recrudescence de l'épidémie du sida en France. En effet, malgré la politique de prévention engagée par les pouvoirs publics, dont on espérait légitimement les fruits, et dans ce cadre à un recours plus élevé que nos voisins au dépistage avec plus de quatre millions de tests effectués en 2001, 4 500 à 5 000 personnes ont découvert qu'elles étaient séropositives l'an dernier en France. Le constat est particulièrement alarmant chez les jeunes. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser les mesures d'information et de sensibilisation qu'il entend prendre en ce domaine notamment auprès des jeunes afin de corriger l'évolution toujours trop importante de l'épidémie sur le territoire national.

Texte de la réponse

Dans le cadre du plan triennal de lutte contre le VIH/SIDA 2001-2004, les mesures de prévention de cette infection sexuellement transmissible ont été renforcées dès 2002 auprès des populations prioritaires compte tenu de la dynamique épidémique, notamment les homosexuels masculins et les personnes migrantes. La campagne de décembre 2002, destinée au tout public, soulignait l'intérêt de connaître son statut sérologique et celui de son partenaire. Elle s'adressait particulièrement aux populations prioritaires et aux jeunes, afin de les inciter à adopter des comportements de prévention vis-à-vis des risques sexuels en les responsabilisant. Depuis plusieurs années, des actions d'éducation à la sexualité et à la vie sont menées en milieu scolaire. Réservées aux élèves des collèges, elles ont été récemment étendues aux lycéens à la suite de la loi relative à la contraception. Ces formations ont lieu dans les établissements de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole. En 2002, les services du ministre chargé de la santé en lien avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) ont réalisé un livret d'information sur les infections sexuellement transmissibles à destination des jeunes de 15 à 18 ans. En 2003, le programme de travail de l'INPES comporte des actions de communication tout public qui s'adresseront notamment aux jeunes. Il est également prévu d'améliorer l'accessibilité aux préservatifs. Enfin, les actions en partenariat avec l'éducation nationale dans la perspective d'une approche globale des questions liées à la sexualité, à la transmission des infections sexuellement transmissibles et à la contraception seront développées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8721

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4920

Réponse publiée le : 24 février 2003, page 1471